



Catalogue des revendications pour l'amélioration des conditions de formation, de travail et de vie dans le secteur agricole sur l'exemple de l'éleveur porcin

Projet Agri-Trans - Février 2010

Partenaires impliqués:

ZZPR (Polonais), Agrostar (Roumanie), FNSZ (Bulgarie), IG BAU (Allemagne), 3F Fagligt Fælles Forbund (Danemark), FGA-CFDT (France), FNV Bondgenoten (Pays-Bas), Réseau Projectives (France), CC.OO. (Espagne), EFFAT

L'élevage de porcs en Europe subit actuellement des changements importants. En plus d'un processus de concentration par lequel les producteurs diminuent en nombre mais augmentent en taille, les procédés de travail changent, le savoir et les compétences également. De ce fait les salariés ont besoin d'élargir leur domaine de qualifications.

Par ailleurs, les employeurs se plaignent d'une pénurie de main d'oeuvre qualifiée. Ce problème est dû d'une part à une mauvaise image de la profession d'éleveur porcin, d'autre part au fait que les salariés sont trop peu impliqués dans des activités à responsabilités et bénéficient peu de possibilités d'avancement. Il en résulte un turnover élevé. En lien avec cette évolution, nous portons les revendications suivantes auprès des décideurs et du Parlement européens.

Nous demandons des conditions de formation initiale et continue pour les éleveurs d'animaux (spécialement pour la branche porcine), qui permettent aux apprentis et stagiaires d'évoluer vers de bonnes conditions de travail et de vie. Cela comprend, entre autres, un salaire décent, un temps de travail qui permette l'intégration dans le cadre de vie, et une image de la profession qui ne conduise pas à l'exclusion sociale. Les qualifications acquises doivent être comparables et reconnues dans toute l'Union Européenne.

Cela signifie que:

- La formation professionnelle initiale doit assurer une large qualification de base (deux ans minimum) et la possibilité d'une spécialisation (un an minimum) dans la profession. Pour cela des liens étroits entre formation théorique et pratique sont nécessaires. En conséquence, la qualité de la formation doit être assurée par des contrôles appropriés.
- En plus des compétences techniques nécessaires (alimentation, santé animale, reproduction, etc.) des compétences sociales et un savoir être doivent également être enseignés (par exemple le travail en équipe, l'autonomie, la réflexivité) compétences nécessaires à assurer la viabilité de la qualification.
- L'ensemble du système de formation professionnelle doit être intégré dans un concept de «formation tout au long de la vie». Chaque salarié doit avoir le droit de développer

ces connaissances et compétences et de les adapter à l'évolution du marché du travail. A cet effet, des systèmes de validation des connaissances acquises et des compétences informelles doivent être mis en place.

- L'employeur doit contribuer à la mise en place d'un système de formation qualifiante initiale et continue. Une possibilité serait de verser une contribution régulière à un fond de formation selon la branche et / ou selon le pays, qui financerait des mesures de formation et de perfectionnement.
- Les types de qualifications et objectifs de la formation doivent également être flexibles et pouvoir être atteint par étapes.
- L'accès à la formation doit être juste et équitable pour toute catégories de personnes, tout spécialement concernant l'égalité hommes / femmes.
- La rémunération doit atteindre un montant raisonnable pour assurer une bonne condition de vie ainsi qu'une assurance vieillesse. Le principe du salaire égal pour un travail égal, sans distinction de sexe, nationalité, etc. doit rester la référence de base.
- Les plans et les contenus de formation doivent être en lien avec les progrès sociaux et technologiques et s'aligner sur les développements propres à la profession. Les entreprises (à partir d'un nombre déterminé de salariés) devraient donc élaborer des plans d'actions long terme sur le développement de leurs activités et du secteur, et décrire les exigences de qualification nécessaires pour leurs futurs collaborateurs. Ainsi, les nouvelles tendances peuvent être prises en considération dans la formation professionnelle. Le non-respect de ces revendications devrait être accompagné de sanctions (les licenciements pour inaptitude au poste par exemple ne sont plus si facilement réalisables).
- Les compétences acquises doivent pouvoir être utilisées dans la pratique professionnelle.

Nous demandons un cadre juridique pour assurer que 95% de la population puisse recevoir une qualification formelle. Les salariés non qualifiés dans les entreprises doivent bénéficier d'une formation continue. Les salariés ayant de lacunes importantes en terme de formation requièrent un accompagnement individualisé.

Nous demandons l'implication et la participation des partenaires sociaux dans tous les processus de décision concernant la formation professionnelle initiale et continue afin de s'assurer que les besoins légitimes des salariés soient pris en compte et mis en œuvre. Le dialogue social doit être préservé et développé. En particulier, les entreprises multinationales doivent être impliquées en tant qu'employeur dans le dialogue social.

Nous exigeons que les salariés avec leurs expériences et connaissances soient associés aux décisions et processus opérationnelles et obtiennent les qualifications nécessaire à cet exercice.

Nous demandons à l'échelle européenne en entreprise, des normes sociales et environnementales obligatoires, dont le contenu soit intégré dans la formation de base. L'harmonisation des normes sociales doit être atteinte à travers les accords collectifs européens, reflétant les aspects suivants:

- Temps de travail;
 - Les heures de travail doivent être conçues de sorte qu'elles soient en accord avec les besoins de la vie de famille, et en lien avec le salaire, assurer de bonnes conditions de vie de famille.

- Mesures de protection de la santé et sécurité au travail;
 - Des normes d'hygiène strictes sur les postes de travail doivent être introduites et contrôlées régulièrement. Le non-respect doit donner lieu à sanctions (jusqu'à la fermeture d'un établissement).
 - Les conditions de travail doivent être conçues de sorte que les postes soient accessibles à tous (spécialement aux femmes).
- Congés payés;
 - Chaque employé du secteur porcin doit bénéficier d'un nombre suffisant de jours de congés par an.
 - En plus du dispositif de congés annuels réguliers, des congés supplémentaires de prévention santé doivent être accordés après 10 ans de travail dans le secteur agricole, secteur où la pénibilité du travail est encore forte malgré les innovations techniques.
- Les normes de formation professionnelle continue;
 - Chaque salarié en situation de travail doit avoir le droit à la formation continue sur son temps de travail.
- Indemnités;
 - Pour compenser une circonstance particulière ou une surcharge de travail, une allocation devra être octroyée sur un pourcentage du salaire. Toutefois, l'amélioration des circonstances particulières et la réduction des surcharges prévalent sur une compensation par des allocations.

Nous demandons une bonne rémunération des salariés et également une participation aux bénéfices. La participation dépend des recettes et des bénéfices de l'entreprise et peut être financière ou d'un autre genre (par exemple le financement d'une couverture sociale, des avantages sur les produits de l'entreprise, les destinations et les heures de congés).

La mise en œuvre de ces demandes et mesures permettront d'améliorer l'image des professions agricoles et en particulier de celle de l'éleveur porcin et ainsi de fidéliser les salariés qualifiés à l'entreprise. Tous les employés actuels et potentiels doivent être en mesure de s'adapter et de réagir aux restructurations en cours, telles qu'elles ont lieu dans l'agriculture. En outre, grâce à des sessions de formation, ils doivent être en mesure de s'autodéterminer et de développer de nouvelles compétences personnelles et professionnelles. Le législateur est particulièrement sollicité pour mettre en place les conditions nécessaires et les procédures institutionnelles pour atteindre ces objectifs.